

## Sémantique et étymologie

Stephen Ullmann

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Ullmann Stephen. Sémantique et étymologie. In: Cahiers de l'Association internationale des études françaises, 1959, n°11. pp. 323-335;

doi : <https://doi.org/10.3406/caief.1959.2156>

[https://www.persee.fr/doc/caief\\_0571-5865\\_1959\\_num\\_11\\_1\\_2156](https://www.persee.fr/doc/caief_0571-5865_1959_num_11_1_2156)

---

Fichier pdf généré le 20/04/2018

# SÉMANTIQUE ET ÉTYMOLOGIE

Communication de M. Stephen ULLMANN  
(Leeds University)

au X<sup>e</sup> Congrès de l'Association, le 23 juillet 1958

L'étymologie est une des plus anciennes branches de la linguistique ; la sémantique est une des plus modernes. En Grèce, la philosophie du langage débuta par des spéculations étymologiques, la fameuse querelle des naturalistes et des conventionalistes ; dès le premier siècle avant Jésus-Christ, le grammairien Varron reconnut que l'étude du langage comprend trois grandes divisions : la morphologie, la syntaxe et l'étymologie (1). La sémantique, par contre, ne s'établit comme science autonome qu'à l'époque du Romantisme. Un passage de *Louis Lambert* nous permet de ressaisir le climat intellectuel où elle prit naissance. Balzac y parle du « vivant pouvoir » que les verbes « tiennent de l'âme, et qu'ils lui restituent par les mystères d'une action et d'une réaction merveilleuses entre la parole et la pensée... Par leur seule physionomie, les mots raniment dans notre cerveau les créatures auxquelles ils servent de vêtement ». Et Balzac d'ajouter : « Mais ce sujet comporte peut-être une science tout entière ! » (Ed. M. Lévy, p. 4.)

Or, l'étude dont Balzac entrevoyait vaguement les

---

(1) R. H. Robins, *Ancient and Mediaeval Grammatical Theory in Europe*, Londres, 1951, p. 53. Cf. P. Zumthor, « Fr. Etymologie. Essai d'histoire sémantique », dans *Etymologica, Walther von Wartburg zum 70. Geburtstag*, Tubingue, 1958, pp. 873-93.

contours venait d'être constituée, sous une forme plus modeste et moins poétique, dans les cours de philologie latine que le linguiste allemand C. Chr. Reisig faisait à Halle depuis 1825 (2). Dans ces cours il réservait une place à part à une discipline nouvelle, la « sémasiologie », qu'il définissait comme l'étude des principes qui gouvernent l'évolution du sens des mots. Mais ce n'était qu'une première ébauche qui, publiée après la mort de Reisig, ne fut connue que par un cercle très restreint de spécialistes. Si Reisig fut le Moïse de la sémantique, Michel Bréal en fut le Josué : c'est lui qui trouva le nom sous lequel elle devait faire fortune ; c'est lui encore qui posa les fondements méthodologiques de la nouvelle science et qui assura sa diffusion internationale. Dès 1883, quatorze ans avant la parution de son *Essai de sémantique*, il publia un article sur « les lois intellectuelles du langage », qui est en quelque sorte l'acte de naissance de la sémantique. « L'étude où nous invitons le lecteur à nous suivre », écrivit Bréal, « est d'espèce si nouvelle qu'elle n'a même pas encore reçu de nom. En effet, c'est sur le corps et sur la forme des mots que la plupart des linguistes ont exercé leur sagacité : les lois qui président à la transformation des sens, au choix d'expressions nouvelles, à la naissance et à la mort des locutions, ont été laissées dans l'ombre ou n'ont été indiquées qu'en passant. Comme cette étude, aussi bien que la phonétique et la morphologie, mérite d'avoir son nom, nous l'appellerons la Sémantique (du verbe σημαίνειν), c'est-à-dire la science des significations » (3).

Le programme esquissé par Bréal montre très clairement qu'il concevait la sémantique comme une discipline exclusivement historique. Pendant le premier demi-siècle de son existence, la sémantique resta fidèle à l'orientation historique que Bréal et ses contemporains — Hermann Paul, Arsène Darmesteter et d'autres —

(2) Voir H. Kronasser, *Handbuch der Semasiologie*, Heidelberg, 1952, pp. 29 ss., et K. Baldinger, *Die Semasiologie*, Berlin, 1957, pp. 4 ss.

(3) Article paru dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, 1883 ; cité par A. W. Read, « An Account of the Word Semantics », *Word*, iv (1948), pp. 78-97.

lui avaient imprimée. L'étude des changements de sens monopolisa pendant longtemps l'intérêt des chercheurs ; on les classifiait selon des critères logiques, psychologiques et sociologiques et l'on cherchait à établir les causes qui les déterminent, les tendances qui les inspirent et les lois qui les régissent. La monumentale sémantique anglaise du linguiste suédois G. Stern, parue en 1931, marqua le point culminant de cette phase dans l'histoire de la jeune science. Même de nos jours, ces problèmes traditionnels continuent à occuper l'attention de beaucoup de sémanticiens ; tout récemment encore, le linguiste russe V. A. Zvegintsev a critiqué la sémantique contemporaine pour s'être détournée de ce qui reste sa tâche principale : l'étude des lois concrètes de l'évolution du langage (4). N'empêche que depuis le début des années 1930, de profonds changements ont eu lieu en sémantique, et les conceptions nouvelles qui s'y sont fait jour ne sauraient manquer d'avoir des répercussions dans le domaine de l'étymologie. Il y a notamment trois points où il me semble que les derniers progrès de la sémantique pourraient être gros de conséquences pour les recherches étymologiques : la distinction entre perspective synchronique et perspective diachronique ; la façon dont la linguistique contemporaine envisage la structure du vocabulaire ; enfin, la théorie de la motivation des mots.

## I

On sait que Ferdinand de Saussure a posé en principe l'existence de deux points de vue distincts en linguistique : la perspective descriptive ou synchronique et la perspective historique ou diachronique. Pour Saussure, « l'opposition entre les deux points de vue est absolue et ne souffre pas de compromis » ; « vouloir réunir dans la même discipline des faits aussi disparates serait une entreprise chimérique » (5). Selon la formule spirituelle de Charles Bally, un linguiste qui confondrait les deux méthodes serait pareil à un peintre qui voudrait faire un portrait d'après des photographies

---

(4) V. A. Zvegintsev, *Semasiologija*, Moscou, 1957, p. 46.

(5) *Cours de linguistique générale*, 4<sup>e</sup> éd., pp. 119 et 122.

prises à des âges différents, en y mettant une bouche de bébé, une barbe d'adulte et les rides d'un vieillard. Au cours de ces dernières années, l'antinomie saussurienne a été quelque peu relâchée ; il s'est trouvé, en effet, que certains faits lexicaux, par exemple les conflits entre homonymes, exigent une combinaison judicieuse de méthodes synchroniques et diachroniques. L'opposition s'est par contre avérée fructueuse dans l'étude d'un problème sémantique qui touche de très près l'étymologie et la lexicographie : la question de savoir si, dans certains cas, on a affaire à un seul mot ou à deux.

Prenons quelques exemples concrets. Y a-t-il en français deux verbes *voler*, l'un signifiant « se mouvoir en l'air », l'autre « dérober », ou s'agit-il d'un cas de polysémie, c'est-à-dire d'un seul mot ayant des significations différentes ? La réponse dépendra du point de vue qu'on adopte. Pour la sémantique synchronique, ce sont deux mots différents, car l'écart entre les deux sens est trop grand pour que l'utilisateur non-linguiste perçoive aucun lien entre eux. Un dictionnaire descriptif les enregistrera donc comme deux mots distincts, en épousant ainsi l'attitude du Français moyen qui ignore l'étymologie du mot. Pour citer encore Saussure, le linguiste synchronique « ne peut entrer dans la conscience des sujets parlants qu'en supprimant le passé » (*Cours*, p. 117).

La réponse d'un linguiste diachronique, par exemple de l'auteur d'un dictionnaire étymologique, sera tout à fait différente. Pour lui, il s'agit non pas de deux mots, mais d'un seul verbe qui, au cours de son histoire, s'est scindé en deux. Il nous expliquera que *voler*, issu du latin *volare*, ne signifiait que « se mouvoir en l'air » jusqu'au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, époque où il acquit par surcroît le sens de « dérober », surgi dans la langue des chasseurs dans des locutions comme « le faucon vole la perdrix » (Bloch-Wartburg). Un dictionnaire historique ou étymologique n'aura donc qu'un seul article *voler*, où la filiation des sens sera reconstituée. On voit que les deux procédés sont légitimes, mais qu'ils se rapportent à des ordres d'idées complètement différents. De même, *pupille* « orphelin mineur » et *pupille* « prunelle de l'œil » représentent deux mots pour les sujets

parlants et partant pour la sémantique synchronique, mais un seul mot pour l'étymologiste qui sait que *pupilla* « jeune fille » a donné son nom à la prunelle pour désigner la petite figure qui se reflète dans celle-ci (6). L'historien de la langue rattachera sans peine *pas*, auxiliaire de la négation, à *pas* substantif, mais pour le non-linguiste il n'existe aucun rapport entre les deux ; témoin l'expression : « une affaire qui ne fait *pas* un *pas* », que j'emprunte au *Petit Larousse*.

Mais si l'étymologiste réunit souvent ce que les accidents de l'histoire ont séparé, il arrive également que les usagers de la langue posent des rapports entre deux mots qui, historiquement parlant, n'ont rien à faire l'un avec l'autre. Soit le nom de plante *souci* : la grande majorité des sujets parlants sont sans doute convaincus que c'est le même mot que *souci* « chagrin », et pourtant ce dernier appartient à la famille du latin *sollicitare*, tandis que le nom de la fleur remonte à *solsequia*. De même il existe un lien synchronique entre *flamme* « feu » et *flamme* « lancette de vétérinaire », issu de *phlebotomus*, et entre *folie*, nom abstrait, et *folie* « petite maison de campagne », qui est un dérivé de *feuille*. Dans les trois cas que je viens de citer, l'association pseudo-étymologique — l'« attraction paronymique », comme aurait dit le regretté Albert Dauzat — a même déterminé des modifications dans la substance phonique des mots.

Il paraît donc qu'il existe deux espèces d'étymologie, l'une historique, l'autre synchronique ; la première étudie la généalogie des mots, la seconde le réseau d'associations formelles et sémantiques qui les relient les uns aux autres dans un système linguistique donné. Cette constatation a amené M. Vendryes, dans un remarquable article publié en 1953, à formuler les principes d'une « étymologie statique » qui aurait pour tâche de « fixer la valeur sémantique des mots à l'intérieur d'une langue et à un moment donné strictement limité... Il s'agit de définir la place que tient chaque mot dans l'esprit, d'en circonscrire la signification et l'emploi, d'en

(6) Bloch-Wartburg ; sur le problème en général, voir R. Godel, « Homonymie et identité », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, vii (1948), pp. 5-15.

calculer la fréquence, d'en apprécier la valeur évocatrice, d'en marquer les rapports qui l'unissent aux autres mots. C'est une sorte d'inventaire du monde intérieur que chacun porte en lui » (7).

M. Vendryes note encore que cette conception dualiste de l'étymologie est apparentée à la dichotomie qu'opérait la grammaire sanscrite entre le *yoga*, le sens originel du mot, et la *rùdhi*, le sens qu'il possède dans l'usage courant (*ib.*, pp. 5 ss), distinction précieuse qu'avait obscurcie l'orientation exclusivement historique de la linguistique occidentale.

Dans la perspective d'une étymologie statique, un vieux problème apparaît sous un jour nouveau : celui de l'étymologie « populaire ». La plupart des linguistes admettent que cette appellation est inexacte : est-ce le peuple qui a introduit un *d* dans *poids* en le rapprochant du latin *pondus*, ou qui a failli introduire un *ç* dans *savoir* en le rapprochant du latin *scire* ? Mais ce n'est pas seulement le nom du phénomène qui est en cause ; les linguistes ne sont pas d'accord quant à l'évaluation de son importance. Dans la première édition du *Cours* de Saussure, l'étymologie populaire était qualifiée de « phénomène pathologique », et bien que cette expression ait été supprimée dans les éditions ultérieures (8), il est clair que pour Saussure et pour bien d'autres linguistes, l'étymologie populaire est quelque chose d'anormal « n'agissant que dans des conditions particulières » (Saussure, *o. c.*, p. 241). L'école gilliéronienne affirme, par contre, que c'est un processus tout à fait normal et beaucoup plus fréquent qu'on n'aurait pu croire. Pour la sémantique contemporaine, l'étymologie populaire n'est qu'une forme particulière de l'étymologie statique : elle établit des rapprochements qui contredisent les données de l'histoire et qui entraînent des modifications phoniques, graphiques ou sémantiques dans les mots qu'ils affectent. Comme le dit très bien M. Orr, « elle ne diffère pas essentiellement de sa sœur savante, l'étymologie des philologues. Plus vivante, plus

(7) « Pour une étymologie statique », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, xlix, i (1953), pp. 1-19 : p. 7.

(8) I. Jordan-J. Orr, *An Introduction to Romance Linguistics*, Londres, 1937, p. 173, n. 1.

« opérative » que cette dernière, elle fait instinctivement, intuitivement et du premier jet ce que fait l'autre intentionnellement, à grand renfort de bouquins et de fiches » (9).

## II

Un autre aspect de la sémantique moderne qui pourrait intéresser l'étymologiste est l'introduction de points de vue structuraux dans l'étude du lexique. On sait que depuis Saussure, on envisage la langue comme un système d'éléments interdépendants qui se définissent les uns par rapport aux autres et tirent leur valeur des ensembles plus larges où ils s'intègrent ; selon la célèbre formule saussurienne, « la langue est une forme et non une substance » (*Cours*, p. 169). Cette conception structurale du langage a remporté des succès éclatants dans le domaine de la phonologie et de la morphologie. En sémantique, elle s'est heurtée à des difficultés considérables, dues au fait que le lexique est moins systématiquement organisé que ne sont les éléments phoniques et grammaticaux. Néanmoins, d'importants progrès ont déjà été réalisés et la sémantique s'est enrichie de quelques concepts précieux, tels que les « champs notionnels » de M. Trier et la lexicologie sociale de M. Matoré. Pour l'étymologie, l'avènement d'une sémantique structurale signifie un élargissement d'horizons. En faisant l'histoire d'un mot, il faudra désormais tenir compte de son entourage, de son « champ associatif » (10), du système complexe d'associations formelles et sémantiques dont il fait partie et qui peut à tout moment influencer sur son développement. Au point de vue méthodologique, cette conception nouvelle aura plusieurs avantages : elle mettra en garde contre les fausses étymologies reposant sur une documentation incomplète ; elle apportera une solution à des problèmes qui parais-

(9) « L'étymologie populaire », *Revue de Linguistique Romane*, xviii (1954), pp. 129-42 : p. 142.

(10) Voir Bally, *Le Français Moderne*, viii (1940), pp. 195 s. M. P. Guiraud préfère le terme « champ morpho-sémantique » : voir son article « Les champs morpho-sémantiques. Critères externes et critères internes en étymologie », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, lII, i (1956), pp. 265-88.

saient insolubles ; enfin, elle fournira des explications intégrales là où la méthode traditionnelle se serait contentée d'explications partielles. Quelques exemples pourront illustrer chacune de ces trois possibilités.

1. Le danger d'étymologies simplistes fondées sur un associationnisme naïf se voit très clairement dans l'histoire de l'adjectif *fruste*, emprunté à l'italien à l'époque de la Renaissance, qui signifiait d'abord « usé », mais acquit au XIX<sup>e</sup> siècle la signification de « rude ». Un étymologiste de l'école traditionnelle se serait sans doute ingénié à jeter un pont entre les deux acceptions en expliquant le processus associatif par lequel la seconde a pu sortir de la première. Mais ce serait là une reconstruction purement fantaisiste, ce que M. Orr a appelé un « développement pseudo-sémantique » (11), car le deuxième sens n'est pas sorti du premier : il s'est trouvé tout simplement que la sémantique de *fruste* a été influencée par celle de *rustre* qui, de par sa forme, se trouvait dans son champ associatif. Le fait que *fruste* est attesté au XV<sup>e</sup> siècle sous la forme de *frustre* (Bloch-Wartburg) montre que dès le début il y avait des rapports associatifs entre les deux mots.

2. Un exemple frappant d'une énigme étymologique dont le champ associatif fournit la solution a été donné tout récemment par M. Guiraud (*l. c.*). C'est l'histoire du mot *maroufle*. Les dictionnaires connaissent deux mots *maroufle* : le premier signifie « grand et gros chat » et aussi « maraud » ; le second, plus tardif, a le sens de « colle forte ». L'écart sémantique est tel qu'il semble impossible de rattacher le second mot au premier. Et pourtant, l'explication est fort simple. Le changement s'est opéré par l'intermédiaire du mot *chas* « colle d'amidon », homonyme de *chat* qui, on l'a vu, était synonyme de *maroufle*. A un moment donné, on s'est amusé, par une sorte de calembour, à attribuer à *maroufle* « chat » le sens de l'autre *chas*, c'est-à-dire celui de « colle ».

3. Un autre exemple, l'histoire du mot *hanche*, montre que l'étymologiste qui ne tient pas compte du champ associatif des mots risque d'aboutir à des vérités par-

(11) *Words and Sounds in English and French*, Oxford, 1953, ch. XV.

tielles et de commettre des erreurs de perspective. La plupart des dictionnaires étymologiques — ceux de Gamillscheg, de Dauzat et de Meyer-Lübke — constatent simplement que *hanche* remonte au germanique *hanka*. Le dictionnaire Bloch-Wartburg, s'inspirant des principes de la sémantique moderne, esquisse en quelques mots un processus bien plus complexe, une sorte de réaction en chaîne dont l'emprunt fait au germanique n'est que la phase finale. Il explique, en effet, que le mot germanique « s'est substitué au latin *coxa* (v. *cuisse*), qui avait remplacé le latin *femur*, lequel était devenu homonyme avec *femus* (pour *fimur*, v. *fumier*) », et il renvoie aux mots voisins *cuisse* et *fumier* pour compléter l'histoire (12). On voit le contraste entre ce qu'on pourrait appeler l'étymologie synoptique et l'étymologie atomiste. Pour reprendre une célèbre image proustienne, les reconstructions partielles sont comme les souvenirs de Combray avant l'épisode de la madeleine : « une sorte de pan lumineux, découpé au milieu d'indistinctes ténèbres, pareil à ceux que l'embrasement d'un feu de Bengale ou quelque projection électrique éclairent et sectionnent dans un édifice dont les autres parties restent plongées dans la nuit ». (*Du Côté de chez Swann*, I, éd., 1954, p. 64.)

### III

Un troisième domaine où l'étymologie pourra tirer parti des progrès de la sémantique est la théorie de la motivation. C'est là un problème qui inquiétait déjà les philosophes grecs et les divisait en deux camps : les partisans de la doctrine dite « physei », qui croyaient à l'existence d'un rapport naturel entre la forme et le sens, et les tenants de la théorie « thései », qui affirmaient que ce rapport est purement conventionnel. De nos jours, la question se pose sous une forme différente : nous savons désormais que toute langue contient des éléments arbitraires ou opaques et des éléments

(12) Pour le détail, voir Wartburg, *Problèmes et méthodes de la linguistique*, p. 106, et, en dernier lieu, E. Gamillscheg, « Sprachgeschichtlicher Kommentar zur Karte *anca* 'Hüfte' des AIS », *Etymologica*, pp. 261-80.

motivés ou transparents, et qu'on doit déterminer pour chaque système les facteurs qui jouent en faveur de l'un ou l'autre des deux types. Une étude approfondie des différentes formes que revêt la motivation a permis de dégager quelques principes généraux et de serrer de plus près le mécanisme du phénomène (13). On a constaté, par exemple, qu'il existe trois catégories de mots motivés. La motivation peut résider dans la structure phonique du mot, comme dans des onomatopées du type *glouglou*, *chuchoter*, etc. Elle peut reposer sur la structure morphologique du mot ; dans ce sens, des composés comme *porte-plume*, des préfixaux comme *sous-secrétaire* et des suffixaux comme *veilleur* sont transparents, c'est-à-dire motivés. Enfin, la motivation peut être de nature sémantique, fondée sur un rapport associatif entre les signifiés : ainsi, *punaise* « clou » est motivé par la ressemblance entre le clou et l'insecte, et *rivière* « collier » par la similarité entre un collier et un cours d'eau.

On a aussi constaté que la proportion d'éléments arbitraires et motivés est très variable. Saussure avait esquissé une typologie rudimentaire en distinguant entre langues « lexicologiques », où l'immotivité atteint son maximum, et langues « grammaticales », où elle s'abaisse au minimum (*Cours*, p. 183). Les recherches ultérieures ont démontré qu'en allemand, la proportion des mots motivés est beaucoup plus élevée qu'en français, et que l'anglais se trouve à mi-chemin entre ces deux langues. Le dosage des deux éléments peut aussi se modifier au cours de l'histoire d'une même langue : le lexique de l'ancien français était plus motivé que celui du français moderne.

Deux autres principes méritent tout particulièrement de retenir l'attention des étymologistes, car ils concernent la conscience qu'ont les usagers — sujets parlants ou écrivains — de l'origine des mots. Ce sont les principes de la mutabilité et de la subjectivité de la motivation. Il arrive très souvent que le jeu des changements

(13) Voir pour le détail mon *Précis de sémantique française*, Berne, 1952, ch. IV ; cf. J. Engels, « Het Probleem der motivering », *Levende Talen*, clxxxii (1955), pp. 521-39, et, tout dernièrement, M. Wandruszka, « Etymologie und Philosophie », *Etymologica*, pp. 857-71.

phonétiques et sémantiques oblitère la motivation d'un mot. Le latin vulgaire *pipionem* était une onomatopée expressive imitant, non pas le roucoulement du pigeon, mais le cri aigu du pigeonneau ; devenu *pigeon* en français, le mot a perdu toute sa force onomatopéique. *Embonpoint* est opaque, bien qu'il soit sorti de la locution transparente « être en bon point ». *Visage* est devenu immotivé par suite de la disparition du mot simple *vis*. L'obscurcissement de la motivation sémantique s'opère d'une façon analogue : qui s'aviserait de rattacher *lézarde* à *lézard* ou la *boîte* au verbe *boiter* ? Mais si beaucoup de mots perdent leur motivation, d'autres, en revanche, peuvent acquérir une force expressive qu'ils ne possédaient pas originairement. Ainsi, le grec *karèbaria* « lourdeur de tête, mal de tête » est devenu onomatopéique dans le français *charivari*, et le nom de Cicéron dans l'italien *cicerone*. L'étymologie populaire peut communiquer aux mots une motivation indépendante de leur origine ; c'est grâce à elle que l'adjectif *ouvrable*, devenu immotivé depuis que le verbe *ouvrir* « travailler » est tombé en désuétude, a retrouvé sa transparence à force d'être rapproché du verbe *ouvrir*.

Le quatrième et dernier principe est celui de la subjectivité de la motivation. Pour un écrivain imaginaire, imbu de connaissances étymologiques et sensible aux nuances de la langue, un mot pourra garder toute sa transparence primitive, ou pourra même se charger d'une puissance expressive insoupçonnée, là où le commun des hommes ne voit qu'un terme opaque. C'est surtout dans le domaine de la motivation phonique que les écrivains donnent libre carrière à leur imagination. Comme a dit Paul Valéry, « l'accouplement de la variable phonétique avec la variable sémantique engendre des problèmes de prolongement et de convergence que les poètes résolvent les yeux bandés » (14). On connaît les fantaisies onomatopéiques de Nodier qui croyait entendre dans le mot *catacombe* « le retentissement du cercueil, roulant de degrés en degrés sur les angles aigus des pierres, et s'arrêtant tout à coup au milieu des tombes » (*Dictionnaire des onomatopées*). Balzac savoure l'expressivité du

(14) *Cours de poésie*, cité par F. Scarfe, *The Art of Paul Valéry*, Londres, 1954, p. 81.

terme argotique *fafiot* « billet de banque » : « Fafiot ! N'entendez-vous pas le bruissement du papier de soie ? » (*Splendeurs et misères*, éd. M. Lévy, p. 401). Ailleurs il s'enthousiasme pour la « rectitude fantastique » et la « chaste nudité » de l'adjectif *vrai* (*Louis Lambert*, p. 4). Pour Jules Romains, le nom de la rue Réaumur « ressemble à un chant de roues et de murailles, à une trépidation d'immeubles, à la vibration du béton sous l'asphalte, au bourdonnement des convois souterrains... » (*Les Amours enfantines*, p. 302). Et l'on se rappelle, chez Proust, le train d'une heure vingt-deux, « magnifiquement surchargé de noms » : « Bayeux, si haute dans sa noble dentelle rougeâtre et dont le faite était illuminé par l'or de sa dernière syllabe ; Coutances, cathédrale normande, que sa diphtongue finale, grasse et jaunissante, couronne par une tour de beurre... », etc. (*Du Côté de chez Swann*, II, p. 222.)

Les écrivains peuvent aussi rajeunir la motivation morphologique et sémantique des mots. En faisant entrechoquer l'ancien et le nouveau sens, on peut obtenir un effet comique, comme le fait Rabelais quand il ramène le verbe *avaler* à sa signification étymologique : « Si je montasse aussi bien comme je *avalle*, je feusse désjà au dessus la sphere de la lune » (15). Mais le procédé peut aussi acquérir une note sinistre, comme dans cette phrase que Gide fait dire à Œdipe : « J'ai crevé mes yeux pour les punir de n'avoir pas su voir une évidence qui, comme on dit, aurait dû me crever les yeux » (*Thésée*, p. 117). Et voici, dans *l'Etat de siège* de Camus, une digression étymologique de la Peste, symbole de l'occupation ennemie et du système totalitaire : « L'essentiel n'est pas qu'ils comprennent, mais qu'ils s'exécutent. Tiens ! C'est une expression qui a du sens, ne trouvez-vous pas ?... Magnifique ! On y trouve tout ! L'image de l'exécution d'abord qui est une image attendrissante et puis l'idée que l'exécuté collabore lui-même à son exécution, ce qui est le but et la consolidation de tout bon gouvernement !... Je les ai concentrés. Jusqu'ici, ils vivaient dans la dispersion et la frivolité, un peu délayés pour ainsi dire ! Maintenant ils sont plus fermes,

(15) Cité par Wartburg, *Evolution et structure de la langue française*, 5<sup>e</sup> éd., p. 161.

ils se concentrent !... Ils s'exécutent, ils s'occupent, ils se concentrent. La grammaire est une bonne chose et qui peut servir à tout ! » (pp. 117 s. et 121).

A l'époque où la sémantique prit son essor, les étymologistes espéraient qu'elle allait découvrir des lois précises qui leur fourniraient des critères infaillibles pour leurs reconstructions. Cette espérance a été déçue ; cependant, la sémantique a pu rendre d'autres services utiles à la recherche étymologique. Elle a élargi le champ d'action de l'étymologie traditionnelle en lui ajoutant une dimension nouvelle, celle de l'étymologie statique, et en insistant qu'il est inadmissible de faire l'histoire d'un mot sans se soucier des ensembles lexicaux dont il fait partie. Elle a approfondi certains problèmes fondamentaux de l'étymologie en démontant les facteurs complexes qui sont à la base de la motivation des mots. Ces résultats, et bien d'autres, n'intéressent pas seulement les philologues, mais tout amateur d'étymologie, y compris les écrivains. Les questions d'étymologie ont une fascination toute particulière pour les écrivains français ; les dissertations étymologiques dont Proust a émaillé son roman ne sont qu'un exemple extrême de ce profond intérêt. Les progrès de la sémantique ne sauraient donc leur être indifférents. Quand parut l'*Essai de sémantique* de Bréal, Valéry en publia un compte rendu enthousiaste dans le *Mercur de France* (16). On peut prévoir que les écrivains passionnés d'étymologie trouveront dans la sémantique une aide précieuse pour la tâche que Mallarmé leur a assignée : « donner un sens plus pur aux mots de la tribu ».

---

(16) Voir Scarfe, o. c., pp. 56 s.